

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 01/10/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E), SPECIALISTE EN STRATEGIE ET GESTION DES CRISES POUR ELABORER, EN LIAISON AVEC UNE EQUIPE D'EXPERT(E)S, UN PLAN NATIONAL DE GESTION DES CRISES ET DES COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT EN COTE D'IVOIRE

Numéro du projet : CIV 10-00120902 – « PROJET COVID »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 45 (quarante-cinq) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e), spécialiste en stratégie et gestion des crises pour élaborer, en liaison avec une équipe d'expert(e)s, un plan national de gestion des crises et des communications du Gouvernement en Côte d'Ivoire »

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 15 Octobre 2020 à 17h00 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Firme				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Firme				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gestion des crises	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière de stratégie et de gestion des crises	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Firme				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	50					

Termes de références

Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e), spécialiste en stratégie et gestion des crises pour élaborer, en liaison avec une équipe d'expert(e)s, un plan national de gestion des crises et des communications du Gouvernement en Côte d'Ivoire

A. CONTEXTE

La récurrence des crises au niveau mondial qu'elles soient sociale, économique, environnementale, ou encore liées aux aléas naturels ou de quelle nature que ce soit, a montré qu'aucun pays ou aucune personne n'est épargné où que l'on soit sur la planète. Ainsi, la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays du monde entier, n'y fait pas exception. Du déversement des déchets toxiques à Abidjan en 2006 à la récente pandémie de la Covid 19, en passant par d'autres crises d'ampleur plus ou moins importantes telles que les différents épisodes d'inondation chaque année, l'accident du bus Sotra dans la lagune en 2007, la maladie à virus Ebola en 2009, l'attentat de Grand Bassam 2016, etc., le pays a été confronté à diverses crises mettant en péril des vies humaines, mais aussi à rude épreuve l'efficacité de l'action gouvernementale.

Les crises sont perçues comme des moments forts où les difficultés économiques, sociales, politiques, idéologiques, environnementales sont amplifiées et au cours desquelles l'autorité est mise en demeure de résoudre de nombreuses contradictions, parfois des ruptures, qui ébranlent aussi bien le monde réel que celui des idées. Ainsi, la crise résultant d'un événement brutal et soudain, entraîne une rupture dans le fonctionnement normal d'une organisation, d'un gouvernement voire même de l'Etat portant ainsi une menace grave sur leur stabilité voire sur leur existence-même.

Le caractère imprévisible et multiforme des crises emmène les gouvernements, les organisations publiques et privées à mettre en place en amont un dispositif de gestion des crises et des communications afin de les prévenir, ou du moins d'en atténuer les effets lorsqu'elles surviennent, le temps d'en connaître la nature et d'apporter les solutions en vue de sa résolution.

On peut retenir que la démarche de planification de la gestion des crises et des communications est un processus dynamique, interactif et permanent qui comporte en général trois grandes étapes : (i) la préparation du plan de gestion de crises et de communications avec des scénarii de crises à définir, (ii) le protocole de gestion des crises et des communications, et (iii) l'élaboration d'un plan d'actions efficaces pour chaque typologie de crises.

La récente pandémie de la Covid-19 qui vient de mettre à rude épreuve l'efficacité de l'action gouvernementale dans la gestion des crises, constitue un cas d'école unique car plus que toute autre crise, elle a provoqué une rupture dans le fonctionnement normal des gouvernements et des Etats perturbant même l'ordre mondial depuis plus de six mois. En effet, du défi de santé publique aux perspectives des conséquences économiques et sociales, elle a nécessité la mise en place de différents modes d'intervention des puissances publiques tant au niveau des services publics (pour en assurer la continuité...), celui des politiques publiques (le principe de précaution notamment pour les crises sanitaires) que des États en général (pour la protection des citoyens, entre autres mesures d'urgence).

En Côte d'Ivoire, face à la menace de la propagation rapide de la pandémie à l'échelle mondiale, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a activé le Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP), avec la mise en place d'un Comité de Crise, afin d'anticiper le risque de propagation de la maladie.

Ensuite, le Conseil National de Sécurité (CNS), présidé par le Président de la République a multiplié les sessions extraordinaires, pour prendre des mesures importantes visant à freiner la propagation de la pandémie COVID-19. Au titre de la stratégie de réponse face à ce fléau, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire et un plan de soutien économique et humanitaire pour la mise en œuvre de la stratégie nationale Covid-19, dès le 16 mars 2020, soit 8 jours après l'apparition du premier cas. Ainsi, un cadre organisationnel de la prévention et de la lutte contre la pandémie Covid-19 avec un comité de pilotage présidé par le Premier Ministre, un comité de veille sanitaire placé sous l'autorité de ministre de la santé et de l'hygiène publique, un comité de veille économique sous l'autorité du Ministre de l'Economie et des Finances, de même que des comités locaux de coordination ont été créés par arrêté n° 401/Pm/Cab du 20 mars 2020. C'est, en somme, un montant de plus de 1700 milliards de FCFA qui a été défini pour anticiper les conséquences économiques, sociales et humanitaires de ladite crise.

Par ailleurs, le plan de riposte a édicté quelques principes directeurs de la communication gouvernementale notamment :

- Être à l'écoute des préoccupations des communautés et leur apporter des informations appropriées et ciblées ;
- Assurer une meilleure structuration de la prise de parole du gouvernement relative à la crise ;
- Assurer une fluidité dans la communication inter-gouvernementale pour faciliter la prise de décision et leur exécution ;
- Mettre en place un cadre de concertation, de collaboration, de mutualisation des compétences pour une cohérence dans la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Toutefois, bien qu'il soit encore tôt pour tirer des conclusions sur l'efficacité de la réponse, il est impératif de noter que ces mesures ont permis de contenir plus ou moins les effets sanitaires de la pandémie tout en augmentant la capacité de la riposte. Cette étape critique de sortie de crise pose avec acuité « l'après ». L'impératif de remettre en route l'appareil économique dans les meilleurs délais, tout en continuant de maîtriser le risque sanitaire qui reste un véritable enjeu, un risque permanent avec lequel il faut cohabiter et suivre avec une vigilance accrue pour son éradication totale.

Au niveau sanitaire : en dépit de nombreux efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre des plans de riposte national, l'on note :

- L'augmentation constante du nombre de personnes contaminées officiellement déclarées de jour en jour ;
- La persistance de la faible adhésion des populations à l'application effective des mesures barrières préconisées, en dépit des nombreuses campagnes de communication ;
- La nécessité d'assurer une meilleure cohérence des décisions et actions sectorielles ainsi que le suivi et l'évaluation effective de la mise en œuvre de l'action gouvernementale.

Au niveau économique : la reprise est indispensable et plus qu'urgente pour que le plan de soutien économique du gouvernement porte ses fruits ; Selon les données actuelles, la croissance économique de notre pays qui était estimée à 7,2% pour l'année 2020 serait réduite de moitié et s'établirait à 3,6%, dans l'hypothèse d'une maîtrise de la pandémie à fin juin 2020.

Au niveau de la communication : une revue de la stratégie de la communication gouvernementale est recommandée pour la faire coïncider avec les axes définis dans le plan de riposte et les capacités de conception et de mise en œuvre adéquates. D'un point de vue méthodologique la communication du gouvernement doit passer aux étapes 2 et 3 du processus de la communication gouvernementale pour solutionner le problème constaté à savoir la faible adhésion des populations aux messages recommandées par le gouvernement.

Ces différents constats appellent à une réflexion sur les difficultés rencontrées dans la gestion de la présente pandémie, de même que celles des crises antérieures et partant à une analyse objective des difficultés que rencontre notre système de gestion de crises et des communications.

Pour ce faire, une mission de revue du dispositif de gestion des crises et des communications est prévue afin de proposer au gouvernement des actions à mettre en œuvre pour renforcer sa capacité à gérer les crises par la mise en place d'une politique de gestion de crise comportant les cadres institutionnels, opérationnel et financier.

B. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD, la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif, en étroite collaboration avec la Primature et en équipe avec deux consultant(e)s socio-économiste et en communication, et une expertise internationale en gestion des crises (assurant le lead de la mission), le/la consultant(e) national(e) devra :

- Contribuer à établir, à partir des crises majeures survenues en Côte d'Ivoire au cours des vingt dernières années, un diagnostic des « procédures » de gestion et des communications mises en œuvre et en faire ressortir les forces, les faiblesses, les facteurs limitants et identifier les opportunités d'amélioration et bonnes pratiques :
 - Réaliser, à travers une revue documentaire et institutionnelle, à l'analyse des instruments et protocoles établis (existants et passés) de préparation à la gestion de crise ;
 - Réaliser l'analyse des dispositifs, mesures et protocoles mis en œuvre aux différents niveaux (respect des protocoles en vigueur, adéquation et cohérence de l'action...);
 - Contribuer à réaliser l'évaluation quantitative et qualitative de l'impact de l'action gouvernementale en réponse aux crises ;
 - Contribuer à réaliser une analyse des capacités institutionnelles : connaissance et appropriation des instruments et protocoles en vigueur, gestion effective des crises et communication.

- Contribuer à élaborer un programme de renforcement de capacité des membres du Gouvernement, des institutions, des cadres dirigeants et de l'encadrement supérieur de l'Etat - en matière de gestion des crises ;
- Contribuer à élaborer un plan national de gestion des crises et des communications du gouvernement.

C. RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- ✓ Le plan de travail et l'approche méthodologique de la mission validés ;
- ✓ Un rapport diagnostic permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'organisation, des procédures et outils existants de gestion des crises et des communications sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour gérer les dernières crises survenues en Côte d'Ivoire est disponible et validé ;
- ✓ Le programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux, est disponible et validé ;
- ✓ Le plan national de gestion des crises et des communications est disponible et validé.

D. METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail validé par Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif. Il/elle travaillera en équipe avec des expertises en socio-économie, en communication et en gestion des crises au niveau international.

E. PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)

Au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) mettra à disposition :

- ✓ Le plan de travail et l'approche méthodologique de la mission validés ;
- ✓ Un rapport diagnostic permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'organisation, des procédures et outils existants de gestion des crises et des communications sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour gérer les dernières crises survenues en Côte d'Ivoire est disponible et validé ;
- ✓ Le programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux, est disponible et validé ;
- ✓ Le plan national de gestion des crises et des communications est disponible et validé.

F. PAIEMENTS

DELIVRABLES	Montant
- Plan de travail validé et certifié	20%
- Premier draft du rapport diagnostic permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'organisation, des procédures et outils existants de gestion des crises et des communications du gouvernement en Côte d'Ivoire est disponible	30%
- Le rapport diagnostic relatif à la gestion des crises et des communications, validé - Le draft 1 du programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de gestion des crises et des communications - Le draft 1 du plan national de gestion des crises et des communications	30%
- Draft final programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de gestion des crises et des communications, validé - Draft final du plan national de gestion des crises et des communications validées	20%

G. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) national(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif.

H. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

I. LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) national(e) travaillera à Abidjan, en relation avec des expertises en socio-économie, en communication et en gestion des crises au niveau international.

J. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le/la Consultant(e) devra :

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum) dans l'un des domaines suivants : sciences sociales ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une expérience minimum de 5 ans en matière de stratégie et de gestion des crises ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe et avoir une capacité à travailler dans l'urgence ;
- Maîtriser les logiciels informatiques : traitement de texte Word, Excel et Power point ;

- Avoir une bonne capacité d'analyse en matière de sociologie des organisations et des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme.
- Avoir une grande capacité de communication orale et écrite.

K. LANGUES

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est exigée.

L. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la Consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

M. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le/la soumissionnaire pour la conduite de la mission.

N. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gestion des crises	10					
1.3	Expérience professionnelle d’au moins 5 ans en matière de stratégie et de gestion des crises	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

O. CRITERES DE SELECTION

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.